



Règlement du concours 2025

1. Projets éligibles

Le concours est ouvert aux ponts en acier construits, conçus ou fabriqués en Belgique, aux Pays-Bas ou au Grand-Duché de Luxembourg. Les ponts en acier sont définis comme des ponts dont au moins la structure porteuse principale est en acier (ou en construction mixte acier-béton).

Les projets de ponts en acier réalisés en dehors du Benelux sont également éligibles à condition qu'au moins un concepteur et/ou un exécutant belge, néerlandais et/ou luxembourgeois ait participé à ce projet.

La construction doit être mise en service et/ou achevée entre le 01/01/2023 et le 30/06/2025. Les projets déjà soumis au BeNeLux Steel Bridge Contest ne peuvent plus être pris en considération.

Il n'y a pas de limitation quant au nombre de candidatures.

Les candidatures sont réparties en 2 catégories :

- Ponts routiers et ferroviaires (avec ou sans parties réservées aux piétons et aux cyclistes)
- Ponts pour cyclistes et piétons (y compris l'extension de ponts existants avec des voies réservées aux cyclistes et aux piétons)

Au sein de chaque catégorie, 4 régions sont définies (Belgique, Pays-Bas, G.-D. de Luxembourg et International). L'organisation peut déplacer un projet vers une autre catégorie plus appropriée.

2. Soumission, composition du dossier et calendrier

Les candidatures peuvent être soumises sur une plateforme commune des partenaires organisateurs (Infosteel / Bouwen met Staal) par des architectes, des bureaux d'études, des constructeurs métalliques et des maîtres d'ouvrage. Les candidatures sont approuvées par les partenaires organisateurs afin de vérifier leur conformité avec le règlement du concours.

Soumission

Les projets doivent d'abord être enregistrés en temps utile via le formulaire en ligne :

www.infosteel.be/fr/benelux-steel-bridge-contest

Après cette inscription, les modalités de soumission numérique du dossier via la plateforme en ligne seront envoyées.

Composition du dossier

1- La fiche du projet (description et partenaires de construction)

- À remplir sur la plateforme en ligne.
- Les données du projet (y compris l'indication de la catégorie et de la région. La date de livraison, de mise en service et/ou d'inauguration.
- La description comprend toutes les informations nécessaires permettant au jury de procéder à une évaluation correcte, telles que : la situation du projet, les caractéristiques de l'environnement, les choix de conception, la conception structurelle, la fabrication et le montage, le tonnage, les types d'acier utilisés, la méthode de conservation, etc.
- Un bref résumé de cette description.
- Les partenaires de construction : il s'agit d'une liste concise des entreprises et des personnes de contact impliquées dans le projet (principalement en ce qui concerne l'application de l'acier).

2- Le matériel visuel (photos, schémas et dessins)

- À télécharger via la plateforme en ligne.
- Photos, croquis et schémas. Au moins trois images générales et au moins trois images détaillées.
- Celles-ci doivent être fournies au format .jpg, .png ou .tiff et avoir une taille minimale de 2000 pixels sur le côté le plus court.
- Le nom du photographie doit être clairement indiqué, soit via le nom du fichier, soit via un dossier séparé par photographie, soit via une liste récapitulative.
- Les dessins doivent être fournis uniquement au format pdf, avec des informations pertinentes pour la construction métallique afin de faciliter la lecture par le jury.

Le participant doit s'assurer que toutes les parties concernées sont informées de la participation au concours et, si nécessaire, demander et obtenir leur autorisation formelle.

Le dossier peut être soumis en français ou en néerlandais. L'organisation se réserve le droit, afin de faciliter les discussions au sein du jury et pour diffusion ultérieure, de traduire les informations.

Le matériel envoyé peut être utilisé par les partenaires organisateurs dans des communiqués de presse, des publications et des sites web afin de promouvoir l'utilisation de l'acier dans les ponts et les constructions en acier, et doit donc être de la meilleure qualité possible et libre de droits d'auteur.

Calendrier & personnes de contact

- Appel à candidatures : juin 2025.
- Clôture des candidatures : fin septembre 2025
- Évaluation par le jury : fin octobre 2025
- Événement de clôture du BeNeLux Steel Bridge Contest : début 2026 aux Pays-Bas.

Pour toute question, veuillez contacter :

- Belgique et Luxembourg : Infosteel - Jo Van den Borre - jo.vandenborre@infosteel.be
- Pays Bas : Bouwen met Staal - Marco Pauw - marco@bouwenmetstaal.nl

3. Jury, evaluation et prix

Le jury se compose de 5 à 8 membres, choisis par les partenaires organisateurs, en vue d'assurer une représentation équilibrée (sur le plan géographique et en termes d'expertise) :

- Architecte, ingénieur et/ou maître d'ouvrage de Belgique (3), des Pays-Bas (3) et du Luxembourg (1).
- Le président du jury est choisi par les partenaires organisateurs.
- Si un membre du jury est impliqué dans un projet soumis, il ne participera pas à l'évaluation de la catégorie concernée, sauf si tous les autres membres du jury en conviennent à l'unanimité.

Le jury sélectionne les lauréats après évaluation de toutes les candidatures sur la base des critères suivants :

- Le concept : principes de conception, concept de construction, créativité, innovation, durabilité, analyse du cycle de vie et flexibilité
- Le contexte : l'intégration environnementale et architecturale dans l'environnement, l'interaction avec d'autres matériaux
- L'application de l'acier : choix et utilisation des matériaux, optimisation, détails et qualité d'exécution
- Les performances : stabilité, sécurité, entretien et coût

Pour chacune des catégories, le jury sélectionne trois à cinq nominés. Si au moins quatre projets d'une même région participent dans une catégorie, au moins une nomination est attribuée à cette région.

Le jury peut également décider d'attribuer un prix spécial à des ponts ayant une fonctionnalité spécifique qui s'inscrit difficilement dans la distinction arbitraire entre deux catégories. Exemples de fonctionnalités spécifiques (mais il appartient au jury de décider si et lesquelles) : Pont à courte portée (≤ 30 mètres), pont mobile, etc. Les candidatures ayant reçu un prix dans une catégorie ne peuvent pas être sélectionnées pour recevoir un tel prix spécial.

Les projets lauréats seront annoncés lors d'un événement organisé par Infosteel et Bouwen met Staal. Si l'organisation ou les organisations offrent des prix physiques, ceux-ci seront remis au propriétaire du projet et au (concepteur principal). Des prix physiques supplémentaires peuvent être offerts par Bouwen met Staal pour les projets aux Pays-Bas et par Infosteel pour les projets en Belgique ou au Luxembourg, éventuellement en fonction de leurs règles internes en matière de communication et de promotion.

4. Responsabilités d'Infosteel et de Bouwen met Staal

- Appel à candidatures auprès de leurs membres et de la communauté des ingénieurs civils au sens large dans leur(s) pays
- Évaluer l'éligibilité des candidatures (conformément au règlement du concours). Réorganiser la catégorie si nécessaire et en informer le candidat.
- Communiquer les candidatures aux membres du jury.
- Inviter toutes les personnes impliquées dans les projets participants (et, à terme, la communauté plus large du génie civil) à la cérémonie de remise des prix.
- Diffusion des projets soumis (réseaux sociaux, sites web, magazines, etc.) : chacun des partenaires organisateurs élaborera indépendamment un plan de communication qui s'appliquera au moins à tous les projets nominés et lauréats. Le contenu de la communication sera toutefois déterminé séparément par chacun des partenaires organisateurs, en fonction de leurs règles internes en matière de communication.